

trement importante, bien autrement gigantesque. Cette révolution sera également la suite de la guerre américaine. C'est la réorganisation des gouvernements du monde entier. Par sa position géographique, ses besoins, ses intérêts bien compris, le Canada ne doit-il pas, un des premiers, vouloir unir sa destinée à celle de ses puissants voisins, et cimenter, par l'union politique, les liens que la nature a établis entre les deux pays? Les Etats-Unis sont incontestablement le noyau de cette grande révolution de l'Amérique du Nord qui doit étonner les générations futures par sa haute civilisation et l'intelligence de ses habitants. Le Canada ne doit-il pas se hâter de se joindre, par l'annexion, à ce noyau, et, renouçant à une tutelle qui nuit à son développement moral et physique, devenir partie d'un grand peuple? Les nombreux avantages qui résulteraient de ce mouvement sont bien apparents. Craignant de mettre à contribution votre bienveillance, je me réserve pour notre prochaine assemblée de vous démontrer par les statistiques, ces preuves que personne ne peut réfuter, que commercialement ou politiquement parlant, selon la raison, le véritable intérêt du pays ou la force des circonstances, le Canada doit, à une époque peu éloignée, former partie de la grande république américaine.

Cela est tellement vrai que, malgré toutes les oppositions suscitées à ces opinions par le ministère, elles ont considérablement gagné d'adeptes durant les quelques années qui viennent de s'écouler. Il est généralement reconnu par les Canadiens que l'annexion est le seul avenir qu'il soit raisonnable d'attendre pour leur pays. Comment en serait-il autrement? Les gouvernants et leurs organes peuvent mentir, mais ils ne sauraient empêcher le peuple d'établir une comparaison entre sa condition sous le régime actuel et celle qui attend ses nombreux parents et amis, qui, ayant quitté la patrie, viennent offrir leur travail en échange du bien-être qui est à la portée de tous dans le pays que nous habitons. Depuis longtemps, les calomnies publiées contre les Etats-Unis par le ministère sont prises pour ce qu'elles valent. Une seule classe soutenait le ministère contre l'annexion. Par le rappel du Traité de Réciprocité, un traité qui avait été accordé au Canada par le parti des Etats du Sud, lorsqu'il était au pouvoir, afin de prévenir l'annexion et l'agrandissement des Etats du Nord qui en serait résulté, par le rappel du Traité de Récipro-

city, dis-je, la classe commerciale anglaise, qui a pour baromètre de ses opinions son intérêt pécuniaire, devra bientôt changer de ton, surtout quand le gouvernement américain frustrera d'un droit de passage tout article importé pour le Canada par voie des Etats-Unis.

Une preuve de ce changement dans les opinions est le peu d'arguments offerts par les ennemis de l'annexion contre cette mesure. Ils en sont arrivés à repousser ce mouvement sous le prétexte qu'en se joignant aux Etats-Unis, le Canada perdrait sa nationalité, sa langue et sa religion. Il n'est pas bien difficile de démontrer la fausseté de cette assertion. Comme ce fameux argument a été mainte et mainte fois répété par la presse anti-annexioniste en Canada, je veux vous parler un peu sur ces trois points et vous faire voir quelle mauvaise foi apportent les journaux conservateurs dans tous leurs écrits ayant trait aux institutions américaines. Qu'appellent-ils la nationalité canadienne-française au Canada? Prend-elle sa force des empiétements incessants de la domination anglaise? Annexé aux Etats-Unis, le Canada pourrait faire toutes ses lois sans l'intervention du gouvernement fédéral. Sous le régime actuel, une loi ne peut trouver faveur que si elle est dictée par le secrétaire colonial, le gouverneur anglais, ou, ce qui est pis, selon moi, par des ministres vendus à l'Angleterre. Que l'en me prouve la sollicitude de ces trois pouvoirs à perpétuer les institutions canadiennes-françaises et j'admettrai que dans sa condition actuelle le Canada puisse conserver sa nationalité.

Quant à la langue française, qui de vous n'a pas remarqué la malheureuse tendance à parler seulement l'anglais qui, semblable à une manie, s'est emparée de la société canadienne-française! C'est à qui, dans certains cercles, niera savoir parler français. Ceux-là même qui combattent le plus l'annexion, par crainte de perdre cette langue, sont les premiers à renier le dialecte qu'ils tiennent de leurs pères pour s'adresser en anglais à ceux qui les paient pour dénigrer les Etats-Unis. Ils ont, pour ainsi dire, honte de se déclarer d'origine française. Il est à la mode de parler l'anglais. Si un individu mal renseigné sur les coutumes inaugurées par les anglais, si un Canadien-Français ayant conscience de tout ce qu'il y a de beau, de sympathique, de véritablement harmonieux dans cette langue que lui a enseignée une mère qu'il aime, dans cette